

Bis répétita ?



Non merci !

Parfois, une pièce rejouée peut être comme le virus de la Covid -19 : il vaut mieux l'éviter.

Depuis les annonces du 30 mars, nous avons vu "tomber" quelques instructions gouvernementales, strictement déclinées par Bercy, qui n'ont pas fait un tabac chez les agent.e.s.

On nous reparle de congés qui ne peuvent plus être annulés, alors que les vacances, elles, ont été décalées. Durant ces vacances, on ne nous ordonne pas de prendre des jours, mais on nous y invite ...

S'agissant de la garde d'enfants, il semble que l'État ait plus ou moins compris que cette activité et le télétravail ne font pas forcément bon ménage. Mais, pour les ASA pour ce motif, il s'est limité au primaire. Or, faire d'un.e gamin.e de 6ème un.e adolescent.e parfaitement capable de s'autogérer, c'est aller vite en besogne.

Bref, sans vouloir être exhaustif, nous constatons une rafale de dispositifs, parfois un peu hors sol (on pourrait presque dire que nous en sommes devenus coutumiers), au travers desquels certain.e.s pensent tout régenter, jusque dans les réglages les plus fins, et pas toujours au bénéfice des agent.e.s ...

De manière générale, nous ne sommes pas opposés à la mise en place de cadres clairs, permettant à chacun.e d'être au fait de sa situation. Cela peut éviter les incertitudes ou les distorsions pour les agentes et les agents. Et, vis à vis des encadrant.e.s, c'est un frein à certaines décisions malvenues voire, parfois, à une forme d'immobilisme ou de tétanie. Ce n'est pas une règle générale – et c'est heureux ... Toutefois, nous avons bien évidemment notre lot de " sacrés numéros ", qui ne manquent pas l'occasion de s'illustrer, même malheureusement en période de crise ...

Au final, et toutes proportions gardées, cela laisse un peu l'impression d'être revenu dans la configuration de mars – avril 2020. C'est choquant car l'Etat de crise – ou l'État de crise – a maintenant plus d'un an "de pratique".

Difficile d'admettre donc de revoir les mêmes errements. D'un naturel optimiste (si, si !), nous osons espérer néanmoins que ne sera pas réédité le (sale) coup de l'ordonnance de retrait de congés et autres instructions assez calamiteuses. Il est des plats qu'il est de bon ton de ne passer qu'une fois ! Au risque de souffrir d'indigestion !

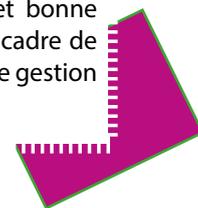
L'agent.e, comme la citoyenne, le citoyen, est usé.e par la crise. Sur la perception qu'il a de son « patron » (l'État), on pourrait dire qu'elle est ... mitigée (dans un élan de pondération, nous retenons cet épithète, mais nous ne sommes franchement pas sûrs qu'il soit partagé par toutes et tous et aussi marqué de retenue ...).

Pour l'instant, et même s'il nous en coûte de constater un tel score, c'est quand même : Covid : 1 – Etat : 0. Alors que, seul le « Leviathan » est à même de remporter ce match, à tout le moins d'être le capitaine de l'équipe gagnante.



Nous attendons, dans l'intervalle, beaucoup de souplesse, de bienveillance et de pragmatisme, mais aussi le fait de vraiment faire bouger les lignes pour tenir compte de la situation d'exception que nous vivons.

Or, à notre sens, c'est bien le qualificatif qui convient à ce mois d'avril 2021 (et peut-être même du mois de mai). A tout le moins c'est encore le temps des mesures ambitieuses, non seulement annoncées, mais aussi concrétisées. Pour la simple et bonne raison que nous ne sommes pas dans un cadre de « business as usual » y compris en termes de gestion publique.



Etre radical, ce n'est pas juste opportunément annoncer la fin de l'ENA, qui est peut-être la victime expiatoire de quelques mesures « de trop », comme la dernière tentative d'attestation de sortie par exemple.



C'est aussi - et surtout - sortir des sentiers battus. Or, pour l'heure, de ce point de vue, le compte n'y est pas, en tout cas pas complètement.

C'est enfoncer une porte ouverte de dire que perdre la confiance des gens peut vite arriver, mais que la regagner est une toute autre affaire. Il en va exactement de même pour les agentes et les agents. Le rappel de cette évidence au vu du contenu de la dizaine de jours écoulée n'est pas forcément inutile.